

Mediterritage

Valorisation économique du patrimoine naturel et culturel des montagnes méditerranéennes

SOUS-PROJET « VILLAGES »

Présentation de la contribution de L'Agence de développement de Pelion Région de Thessalie (Grèce)

1. Présentation générale du territoire/village

Overall presentation of the territory / Village

La préfecture de la Magnésie se trouve au sud-est de la Thessalie. Elle est constituée par la partie continentale, les îles des Sporades du Nord et aussi par quelques îlots inhabités et rocheux. Son extension totale est de 2.638 km². Au sud, elle est contiguë avec la préfecture du Fthiotide et au Nord-Ouest de Larissa. La partie Est de la Magnésie baigne dans la mer d'Egée et le Sud-Est dans le golfe du Pagassetique.



La montagne principale de la péninsule de la Magnésie est le Pélion. Elle s'étend jusqu'à la mer et elle baigne: d'une côté dans la mer d'Egée et de l'autre côté dans le golfe de Pagasitikos. Dans la région du Pélion, après l'application du projet "Kapodistrias" il existe dix (10) Municipalités et deux (2) Communautés. La région d'étude est constituée par les municipalités suivantes: (de 117,77 km² d'étendue totale et de 14208 habitants)

i. *Municipalité d'Aissonie*. Elle se trouve à l'Ouest de la ville de Volos et elle comprend les Départements Municipaux suivants avec les cités suivantes: Dimini (Dimini, Paliouri, Kakavos), Sesklo (Sesklo, Côte d'or de Santa Maria)

2. Situation du territoire / village par rapport au thème du sous-projet

Situation of the territory / village with regard to the sub-project

PALIOURI

À l'Ouest de la ville de Volos et à 3 kilomètres de Dimini se trouve, depuis 200 ans, la cité de Paliouri. Il s'agit d'un village traditionnel, entre les montagnes, qui est construit de pierres et qui a été développé le 19^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.



Son étendue cultivable s'élève à 15.000 kilomètres carrés. Les cultures principales sont celles de l'olive, du poirier, de vigne et des céréales. En même temps, l'élevage des animaux est en train de se développer et ils existent principalement des éleveurs d'ovins.

Tous les édifices à Paliouri, sauf sept bâtiments qui ont été construits après les séismes de 1955 - 57, sont construits et logés avec des pierres locales. Le bois qui a été utilisé pour les toits et les chambranles, (marronniers et sapins), provient principalement de Pélion. À Paliouri ne prospéraient pas des marronniers. Les techniciens qui l'ont construit provenaient de Macédoine occidentale, principalement de Lechobo.

Aujourd'hui à Paliouri existent approximativement cent groupes de maisons, la plupart desquels sont ravagés. Les premières maisons de la cité avaient trois étages. Elles étaient des maisons de maître avec de petites portes, quelques fenêtres et elles disposaient l'indispensable appareillage: four, dépôt, grange, étable, aire. Au rez-de chaussée se trouvait la chambre d'hiver, la cuisine et le dépôt. Au 1^{er} étage existait la chambre d'accueil et certaines autres chambres. Au 2^{ème} étage des chambres à coucher estivales pour les femmes. Les combles étaient fabriqués en bois de marronnier et par une plaque locale. La plupart de ces bâtiments, mais aussi de nombreux bâtiments à deux étages, ont subi des dommages provoqués par les séismes de 1955 - 57. Les incitations des ingénieurs de la préfecture et la peur des habitants avaient comme résultats la réduction des étages des bâtiments et ainsi la forme de la cité a été altérée substantiellement.

3. Les attentes par rapport au sous-projet

Expectations from the sub-project

Le sous-programme vise au maintien, étatisation et projection de la cité traditionnelle de Paliouri qui appartient à la municipalité de Aissonie. L'architecture traditionnelle de la région constitue un monument historique et culturel. L'effet à long terme de l'action constituera la croissance de régions où elles ne sont pas particulièrement développées et des régions de montagne qui sont défavorisées et qui n'ont pas une croissance touristique particulière (même s'ils disposent des éléments culturels

particuliers et de l'héritage culturel riche). Le sous-programme contribuera à la retenue de la population locale, à la réhabilitation de bâtiments traditionnels et à l'augmentation de l'emploi. Parallèlement, le sous-programme contribuera à la création d'un réseau de coopération entre des municipalités qui aura comme but final la projection de cités traditionnelles. Cette forme de coopération peut simultanément jouer un rôle pilote pour d'autres municipalités qui ne sont pas membres du réseau mais qu'elles ont des monuments historiques et culturels, en les donnant la possibilité d'organiser des actions d'intérêt commun et d'approche culturelle.